

La musique pour dépasser le handicap

Depuis le début de l'année, le conservatoire Maurice Ravel permet à des enfants et adultes en situation de handicap de goûter aux joies de la pratique instrumentale. Coup de projecteur.

La concentration se lit sur son visage, ses mains galopent sur le clavier électrique avec l'aide de son professeur... Debout devant son instrument, Yohan Annilus est en train de monter une gamme diatonique. Âgé de 22 ans, ce jeune homme souffre d'un polyhandicap. Pour parfaire sa palette musicale, il bénéficie de l'aide d'Yves Le Caillec, professeur non voyant et formé sur différents types de handicap. Depuis le début de l'année, des ateliers de musique adaptés ont été mis en place au sein du conservatoire Maurice Ravel*. « L'objectif est de permettre à un public (enfants comme adultes) en situation de handicap et/ou en difficulté face à un apprentissage conventionnel d'avoir accès à un enseignement musical, » explique Yves le Caillec. Référent handicap au sein du conservatoire, il intervient également dans différentes structures spécialisées telles que des Foyers d'Accueil Médicalisés (FAM), des Maisons d'Accueil Spécialisées (MAS) et des Instituts Médico-Éducatifs (IME).

Une expérience conséquente qui lui a permis de développer une méthode adaptée aux différents types de handicap. En amont, un Projet Pédagogique Individualisé (PPI) est élaboré avec la famille ou les personnes référentes afin d'établir des objectifs clairs et parfaitement cadrés. **Les cours sont donnés de manière individuelle et/**

ou collective et leur durée peut être modulable. L'objectif premier de ces ateliers est de répondre aux capacités et aux envies des élèves.

La musique pour tous

Concernant Yohan, le retour d'expérience est particulièrement positif. « Trouver un conservatoire qui puisse adapter l'apprentissage à son handicap était très compliqué. La rencontre avec Yves a été déterminante puisqu'il a permis d'adapter les cours à la situation de mon frère », corrobore Myriam Annilus, la sœur de Yohan, avant d'ajouter : « Jusqu'à présent, son quotidien était rythmé par des rendez-vous médicaux... Cette activité musicale est donc une vraie bouffée d'oxygène. »

Construits autour d'un dialogue constant entre l'élève, sa famille et le professeur, ces ateliers visent à garantir l'accès à la musique pour tous. « Tout le monde a le droit de goûter au plaisir de la pratique instrumentale ou du chant. Grâce à ces cours, mes élèves étendent leurs connaissances, développent certains sens, s'épanouissent. », précise Yves Le Caillec avant de conclure : « Surtout, ils se rendent compte que l'on peut aller au-delà du handicap et briser ainsi certaines barrières ! »

**Même si la structure ne répond pas à toutes les normes en termes d'accessibilité, elle essaye de s'adapter au mieux aux différents types de handicaps afin de recevoir le maximum de personnes souhaitant découvrir la pratique musicale. Pour plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec le conservatoire Maurice Ravel.*

CONSERVATOIRE

MAURICE
RAVEL

16 AVENUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE
95310 SAINT-OUEN L'AUMÔNE

PAR TÉLÉPHONE : 01 34 64 16 82

PAR MAIL : CONSERVATOIRE-MAURICE-RAVEL@ORANGE.FR